

## **Introduction aux conférences de Gabriel Ringlet**

Accordez-moi 5 minutes pour évoquer quelques étapes qui nous ont amenés à cette rencontre de ce soir.

Il y a 50 ans, après des mois d'angoisse, j'ai osé dénoncer le prêtre qui m'avait agressé : personne alors ne m'a conseillé de le dénoncer à la police, ni de soigner mon traumatisme ! Il y a 7 ans, j'ai pris conscience que de lancinantes questions gisaient en moi malgré des années de psychothérapie. J'ai demandé un entretien à Mgr Genoud (alors Évêque de LGF). Il m'a envoyé à la Commission diocésaine SOS Prévention qui, une fois mon témoignage déposé, m'a renvoyé vers les Missionnaire de Saint-François de Salle (ordre auquel appartenait l'auteur des abus commis).

Il en fut de même pour d'autres victimes ! Ce qui nous choqua profondément, comme ces deux autres exemples de 2010-2011 :

- Un Provincial qui écrit à ses confrères : Il ne faut pas accorder trop d'importance à ces articles, relatifs aux agissements (pédophiles) de notre ex-confrère. Nous n'avons rien à cacher, mais nous n'avons pas non plus à céder aux prétentions financières émises".
- Une autre autorité religieuse qui parla à la télévision des abus sexuels envers les mineurs en les qualifiant de dérapages et en pinaillant sur les degrés de gravité, sans se soucier des conséquences graves de ces actes sur les victimes. Il déclara par ailleurs « L'Église a passé un mauvais moment, mais la clarté a été faite. Et maintenant, nous avons des armes pour lutter contre ce problème », mais il ne fit aucune allusion à la responsabilité morale de l'Église face aux traumatismes des victimes du passé.

En décembre 2010, nous fondions l'Association du Groupe SAPEC. Entre 2011 et 2012, nos requêtes à Rome comme à la Conférence des Évêques Suisses (CES) sont restées sans réponse, malgré deux rappels.

Mais trois étoiles ont brillé dans cette obscurité et ont maintenu notre espoir d'une évolution de l'Église face aux abus sexuel en son sein :

1. D'abord l'accueil et le soutien Mgr Werlen, représentant les évêques dans la commission Abus sexuels de la CES et ce qu'il avait fait en faveur des victimes des prêtres de son ordre.
2. Ensuite, la déclaration de l'archevêque de Dublin, Mgr Martin qui termina sa demande de pardon en affirmant qu'il ne trouvera le repos que lorsque la dernière victime aura trouvé la paix... ».
3. Enfin le 24 avril 2012, la première rencontre des membres du comité de notre association avec Mgr Charles Morerod : nous nous sommes sentis écoutés comme personnes victimes et comprises dans nos demandes d'information, de reconnaissance et de réparation.

Ces demandes, je les ai trouvées légitimées dès ma première lecture de l'intervention de l'Abbé Gabriel Ringlet devant la Commission spéciale du Parlement belge. J'ai perçu qu'il avait écouté des victimes et avait été touché par leur vécu, leur souffrance spirituelle, leur questionnement, leur besoin de réparation. Il est certain que son message a encouragé cette commission à contraindre l'Église belge à fonder un Centre d'arbitrage neutre et indépendant de l'Église, pour traiter les cas prescrits : ce que nous avons appelé le Modèle belge.

Nous avons présenté ce modèle à Mgr Morerod qui fut très intéressé : impliquer un tiers entre les responsables de l'Église et les victimes : les parlementaires ! Le résumé de notre mémoire sur les abus sexuels dans l'Église catholique en Suisse et dans le monde, a été envoyé à tous les parlementaires romands en novembre 2013. Une quinzaine acceptèrent de nous soutenir.

Le 8 mai 2014, à l'appel de Mgr Morerod et du Groupe SAPEC, ces parlementaires, ainsi que 5 représentants de l'Église et 3 des victimes se rencontrèrent au Palais fédéral à Berne. Deux autres rencontres tripartites, en décembre 2014 et juin 2015, ont permis de déboucher sur un Accord pour constituer une commission d'écoute, de conciliation, d'arbitrage et de réparation (CECAR).

Le 14 décembre prochain devraient être choisis les 7 membres de cette commission. Puisse la CES encourager toutes les personnes victimes, y compris celles provenant de la Suisse alémanique et du Tessin à s'annoncer à la CECAR !

Depuis ma rencontre en avril 2013 avec l'Abbé Ringlet, grâce à Eric Paulus, notre comité a pu bénéficier de son soutien et de ses conseils. Ses propositions concernant la « réparation institutionnelle » ont clarifié le sens de notre engagement dans le Groupe SAPEC. Nous espérons pouvoir un jour organiser une rencontre avec lui en Suisse romande et l'interpeler directement. Nous y sommes !

Au nom du Groupe SAPEC, je le remercie d'avoir accepté de s'adresser à nous ce soir. Je remercie aussi pour leur soutien Eric Paulus, Sr Adrienne, Mgr Morerod, le professeur François-Xavier Amherdt et toutes les personnes qui ont collaboré à la mise sur pied de cette conférence.

Jacques Nuoffer, Président du Groupe SAPEC  
(Soutien aux personnes abusées dans une relation d'autorité religieuse)

Nidau, le 23 octobre 2015